



VALLÉE DE SOMME

Vallée idéale

UNE DÉMARCHE INNOVANTE ET AMBITIEUSE

POUR L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE



somme

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale

P.4 une volonté affirmée

- De la ville à la Vallée idéale
- Un nouveau développement territorial

P.5 l'édito du Président

- Un département qui nous porte, un fleuve qui nous lie

P.6 la stratégie

- Les dates clés du projet
- 10 principes pour réussir
- Le programme d'action



P.12 la Vallée idéale se concrétise

- AMIENS**
la porte d'entrée de la Vallée idéale
- ABBEVILLE**
là où la Vallée s'ouvre sur la Baie
- LONG**
la première station verte
- EAUCOURT-SUR-SOMME**
la Vallée idéale prend de la hauteur
- SAINT-VALERY-SUR-SOMME**
l'arrivée en Baie de Somme
- SAMARA**
l'Histoire au cœur de la nature
- AILLY-SUR-SOMME**
découverte longue durée
- PONT-RÉMY**
l'île mystérieuse
- CORBIE**
de la gare au fleuve
- ÉTINEHEM-MÉRICOURT**
le paradis des oiseaux
- ÉCLUSIER-VAUX**
le spot de nature à l'est
- OFFOY - SAINT-SIMON**
le chaînon manquant intégré



DE LA VILLE À LA VALLÉE IDEALE

de Jules Verne à nos jours, et au-delà

Le concept «**Vallée idéale**» est un détournement volontaire du discours de Jules Verne «**Une Ville idéale**» prononcé à l'Académie des Sciences, des Belles Lettres et des Arts le 12 décembre 1875. Il décrivait sa vision pour la cité amiénoise à l'aube du troisième millénaire. Auteur mondialement connu, Jules Verne trouva dans la Baie de Somme sa source d'inspiration pour l'écriture de *Vingt mille lieues sous les mers* en 1869. C'est l'ensemble de la Vallée de la Somme que nous associons à une Vallée idéale.



UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE POUR UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Capitalisant sur les efforts du Département, chiffrés à plus de 100 millions d'euros depuis 20 ans, le concept *Vallée de Somme, Vallée idéale*, approuvé en juin 2019 par les élus départementaux, est une ambitieuse vision de développement et d'attractivité du territoire, **reliant Saint-Quentin dans l'Aisne à Saint-Quentin-en-Tourmont en Baie de Somme**. Il permettra de créer à long terme un véritable espace à vivre et à partager, au cœur d'une nature préservée.

UN DÉPARTEMENT QUI NOUS PORTE UN FLEUVE QUI NOUS LIE

Depuis l'Antiquité, le fleuve Somme constitue la colonne vertébrale de notre département et le façonne. Il lui a d'ailleurs donné son nom !

Canalisé en partie à la fin du XVIII^{ème} siècle pour favoriser le transport des hommes et des marchandises, il a subi le déclin de la navigation et enduré le choc des inondations en 2001.

Depuis plus de 20 ans, le Département s'est fortement mobilisé pour réduire le risque d'inondation, améliorer et maintenir la navigation, restaurer les zones humides. Propriétaire depuis 2006 du canal de la Somme de Péronne à Saint-Valery-sur-Somme, bientôt gestionnaire de la section entre Offoy et Saint-Simon et responsable des espaces naturels sensibles, le Département est de fait un acteur majeur pour valoriser le formidable potentiel qu'offre la Vallée toute entière, d'Est en Ouest.

Paysages travaillés par l'Homme et ses activités agricoles, industrielles ou de loisir, faiblement urbanisée, la Vallée offre aux habitants de la Somme et des grandes métropoles européennes environnantes des espaces grandioses pour se détendre, se ressourcer, vivre et travailler. 70% des Samariens habitent à moins de 5 km de ses rives.

Omniprésente, l'eau y génère un vaste écosystème qui abrite une grande diversité d'espèces et compose une mosaïque de milieux naturels exceptionnels. Le fleuve assure jusqu'à la baie, ou à contre courant pour certains poissons grands migrateurs, la continuité écologique de ce patrimoine inestimable.

En lançant la démarche de développement *Vallée de Somme, Vallée idéale*, le Département veut créer autour du fleuve un modèle de développement économique, culturel, social et environnemental vertueux en co-construction avec les partenaires locaux : la Région, les Communautés de communes, les municipalités, les différents établissements publics, les associations, les entreprises... Découvrez les premières ambitions de la Vallée idéale.

Stéphane HAUSSOULIER

Président du Conseil départemental de la Somme

LA STRATÉGIE VALLÉE DE SOMME, VALLÉE IDÉALE



Démarche approuvée par les élus départementaux en juin 2019

TOUTES LES ACTIVITÉS
LE LONG DE LA SOMME



📍 **165 km de véloroute Vallée de Somme (V30)** dont 120 km aménagés sur la propriété du Conseil départemental (de Péronne à Saint-Valery sur-Somme, de la terre à la mer)

📍 **Une véloroute connectée à de nombreuses voies vertes**, à la V32 (véloroute de la mémoire), à l'EV4 (Véломарitime) et à la Coulée verte

📍 **70 agents du Conseil départemental** chargés d'entretenir et de valoriser le canal

📍 **8 Maisons de la Vallée** réhabilitées pour accueillir les visiteurs

📍 **3 ports de plaisance et 14 haltes et relais nautiques**

📍 **6 passes à poissons** aménagées pour permettre le franchissement des barrages



Alose

© SLAP/Empreinte Signalétique

UN TERRITOIRE BIEN DESSERVI

- 👉 les **autoroutes** (A1, A16, A28 et A29)
- 👉 les nombreuses **gares SNCF** le long de la Vallée qui la placent au cœur des échanges
- 👉 l'**aéroport Albert-Picardie**
- 👉 une **connexion directe au réseau des voies navigables** françaises et un débouché à la mer
- 👉 de **grands itinéraires français et européens pédestres** (GR 800, GR littoral, chemin de Compostelle, Via Francigena...) ou **équestres** (Route d'Artagnan)
- 👉 Le futur **Canal Seine-Nord Europe**

UN PATRIMOINE PRESTIGIEUX

- 👉 **1ère Vallée labellisée RAMSAR** pour sa tourbière et ses hortillonages
- 👉 la **Baie de Somme**, Grand Site de France
- 👉 la **Cathédrale d'Amiens**, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO
- 👉 de nombreux **châteaux, abbayes, abbaciales, vieilles demeures...**
- 👉 **30 belvédères** pour admirer d'en haut le paysage et **40 sites pour s'informer le long du canal** (primés aux Victoires du Paysage en 2016)
- 👉 des **sites touristiques structurants** : l'Historial de la Grande Guerre, le Parc naturel et archéologique de Samara, le Parc du Marquenterre, la Maison de la Baie de Somme...



© DR



© DR



© AS, Flament



LES DATES CLÉS DU PROJET

Jun 2019 Validation de la stratégie **Vallée de Somme, Vallée idéale** avec la définition des principes, des objectifs et des axes stratégiques (vote d'un 1^{er} budget d'1,5 millions d'euros).

Novembre 2019 Premières rencontres **départementales à Mégacité** réunissant les partenaires publics et privés (plus de 400 personnes) pour partager le diagnostic et la vision du projet.

Janvier 2020 Création de la **Société Publique Locale (SPL) « Vallée Idéale Développement »**, entrée au capital du Département.

Jun 2020 Vote du plan de relance **du Département** : budget complémentaire de 11 millions d'euros pour les actions prioritaires liées à la Vallée idéale.

Janvier 2022 Vote d'un budget de **10 millions d'euros pour intensifier l'action.**

UNE STRATÉGIE POUR RÉUSSIR

La démarche Vallée de Somme, Vallée idéale concerne un vaste territoire, de multiples thématiques et de nombreux acteurs.

SA MISE EN ŒUVRE EST GUIDÉE PAR 10 PRINCIPES

- 1 *s'inscrire dans le temps long*
- 2 *penser globalement, aménager localement*
- 3 *imposer la qualité : matériaux durables, bien insérés dans le paysage*
- 4 *prioriser les efforts*
- 5 *saisir les opportunités*
- 6 *s'autoriser à expérimenter*
- 7 *trouver des solutions innovantes pour maîtriser les coûts*
- 8 *créer un effet levier sur l'investissement privé*
- 9 *favoriser les échanges et la co-construction autour d'une Vallée idéale*
- 10 *communiquer, se positionner dans la sphère médiatique nationale et internationale.*



UNE DÉMARCHE CO-CONSTRUITE QUI ALLIE VISION ET PRAGMATISME

La démarche, particulièrement innovante, se veut pragmatique en combinant deux approches complémentaires :

1. une vision partagée pour fixer le cap à moyen et long termes,
2. des déclinaisons concrètes avec un programme d'actions qui se dessinent au fur et à mesure avec les territoires concernés et les ressources financières disponibles.

L'intelligence collective nourrit ce processus qui vise un maximum de synergies entre les différents acteurs publics et privés.



" TOUT SEUL ON VA PLUS VITE... ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN "

Pour mettre en œuvre cette feuille de route, le Département, véritable chef d'orchestre, mise sur l'intelligence collective, afin d'écrire l'histoire en allant. Avec l'aide de plusieurs directions opérationnelles mobilisées (fleuve et ports, routes, bâtiments, tourisme - appui aux territoires, environnement, sports, culture, communication), le Département s'appuie sur ses forces vives et sur une mission d'assistance technique confiée à la SPL Vallée Idéale Développement ainsi qu'à ses prestataires

Le Département agit également en étroite coopération avec :

- les collectivités locales riveraines pour qu'elles soient également actrices du fleuve ;
- les usagers (pêcheurs, chasseurs, cyclotouristes, randonneurs, plaisanciers, canoë-kayakistes, naturalistes...) afin d'anticiper les conflits d'usage et de préserver de concert l'environnement.

En fonction des projets, il élargit la gouvernance aux financeurs impliqués dans leur mise en place : Région Hauts-de-France, État, Agence de l'eau Artois-Picardie, ADEME...

UN PROGRAMME D'ACTION AVEC DEUX LEVIERS

1. Améliorer les infrastructures et les équipements de la Vallée, mettre en scène les paysages et les espaces naturels

L'enjeu consiste à poursuivre les opérations d'aménagement et d'équipement pour « densifier » le développement économique et la qualité d'accueil des lieux de vie.

Le paysage et la biodiversité, considérés comme "première infrastructure" d'un développement vertueux, sont au cœur de cette stratégie de développement, avec un objectif permanent de les révéler et de les mettre en scène, tout en les préservant.

Les connexions sont indispensables pour positionner le territoire au cœur des échanges afin d'en tirer le meilleur parti.

3 axes d'intervention sont ainsi envisagés :

👉 **rythmer le parcours** par 10 lieux à haut niveau de service et 13 lieux intermédiaires

👉 **révéler les paysages et préserver la biodiversité** : ouverture des milieux naturels, aménagement d'espaces naturels...

👉 **Améliorer les itinéraires et les connexions par voies fluviales et terrestres pour s'ouvrir sur les autres territoires** : réouverture à la navigation de la section Offoy - Saint Simon, liens avec les autres véloroutes et voies vertes...

2. Renforcer la visibilité et l'attractivité de la destination et des services associés

L'enjeu consiste ici à apporter aux usagers et aux habitants tous les services nécessaires, mais aussi à faire vivre le territoire et à le rendre plus attractif.

Plusieurs types d'opérations sont ainsi ciblées :

👉 **fédérer autour du projet** et mettre en avant la Vallée idéale

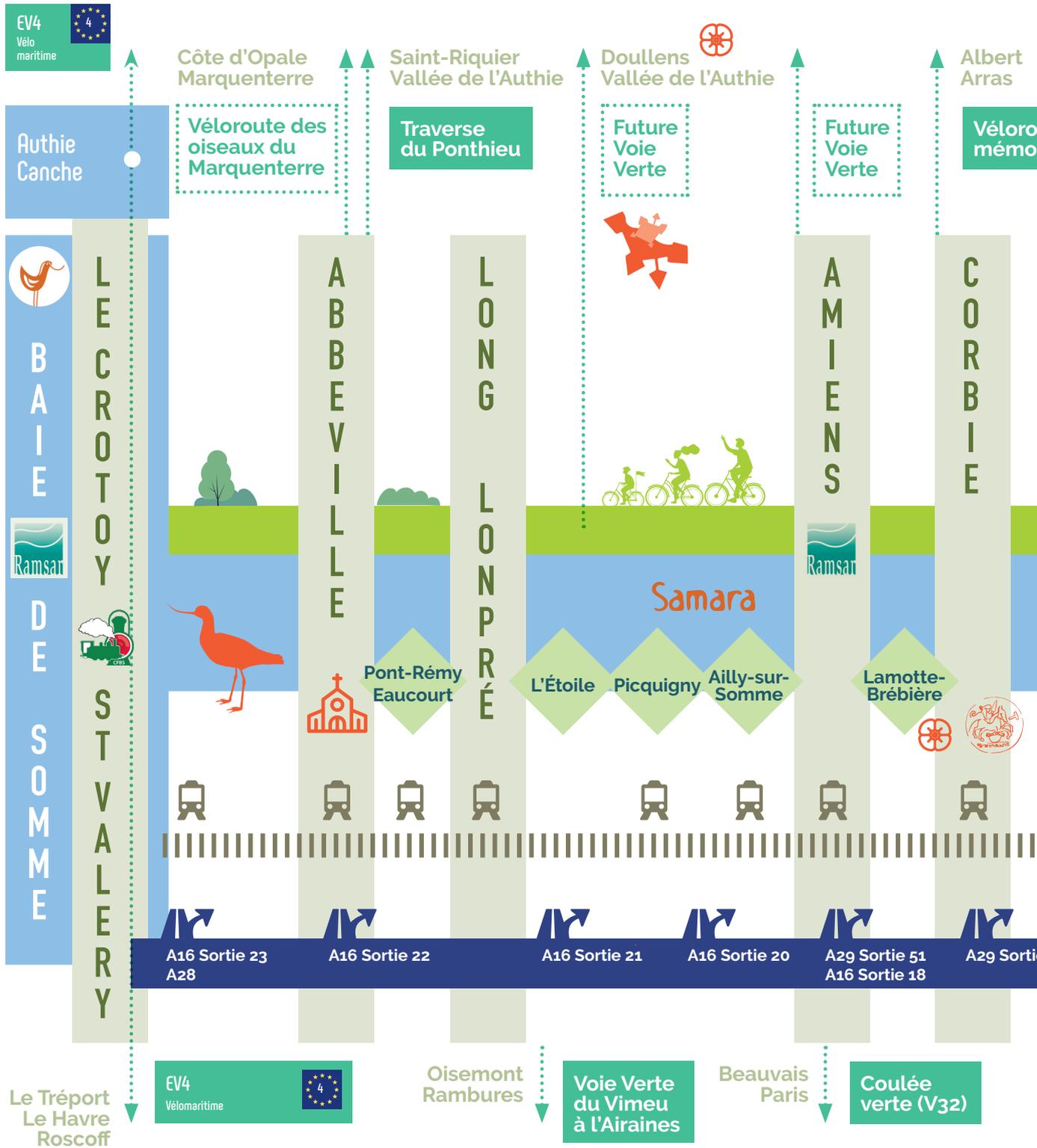
👉 **favoriser la mise en place de nouveaux services** pour redynamiser l'économie des communes traversées : conciergerie, bornes de recharge pour vélos électriques, ateliers de réparation, locations, produits locaux à emporter...

👉 **renforcer les liaisons** villes-fleuve, dynamiser les quartiers de gare...

👉 **animer le parcours** : événements, parcours des jardins artistiques dans la Vallée, course solidaire, concerts, expositions, opération "un pont, une œuvre"...



UN PARCOURS JALONNÉ DE LIEUX CONNECTÉS AUX



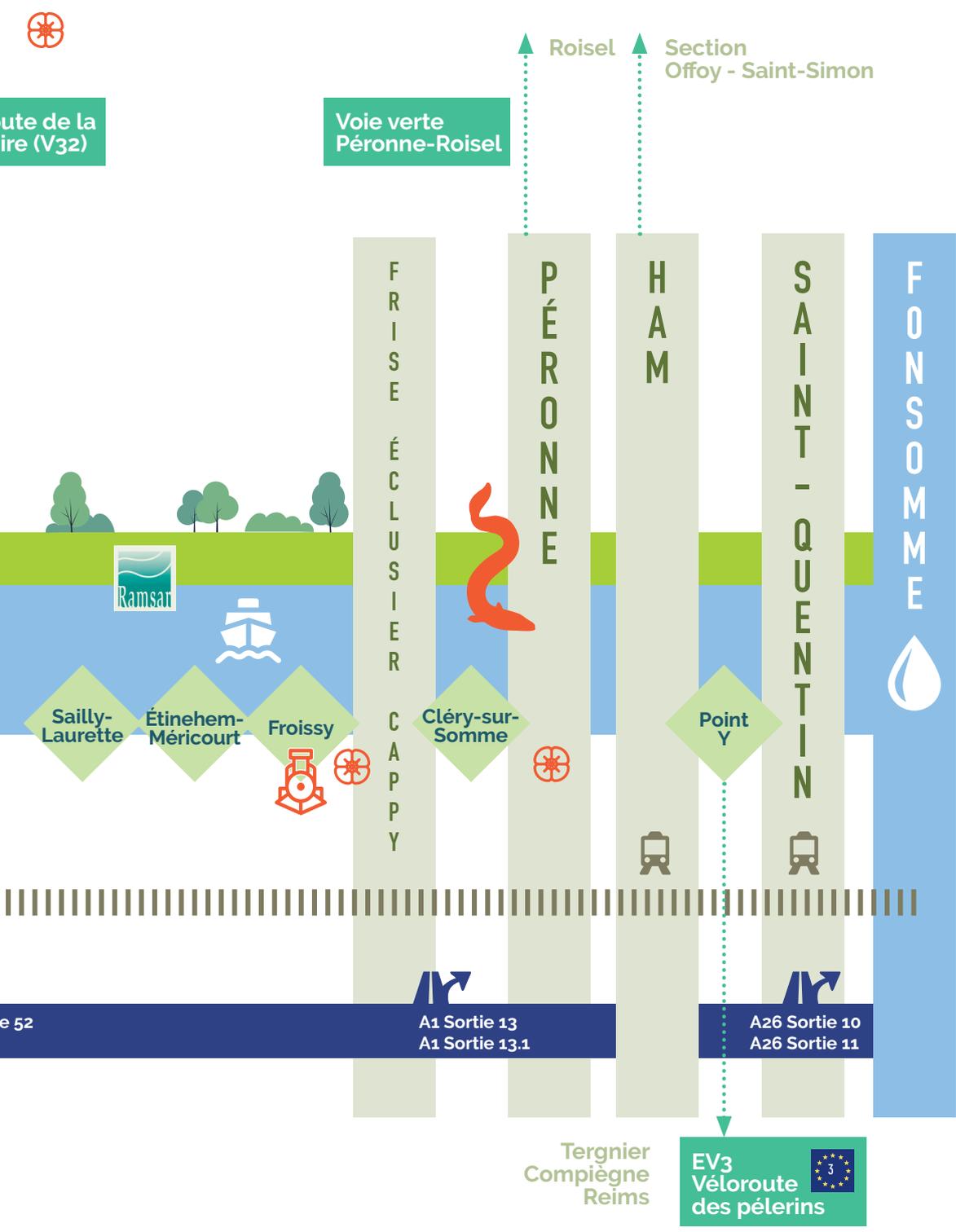
Sites à haut niveau de service

Sites intermédiaires

Connexions existantes et à venir vers les sites d'intérêt et les itinéraires locaux, nationaux et européens

Sites d'intérêt "Grande Guerre"

GRANDS ITINÉRAIRES FLUVIAUX ET TERRESTRES



e 52

 Parc du Marquenterre

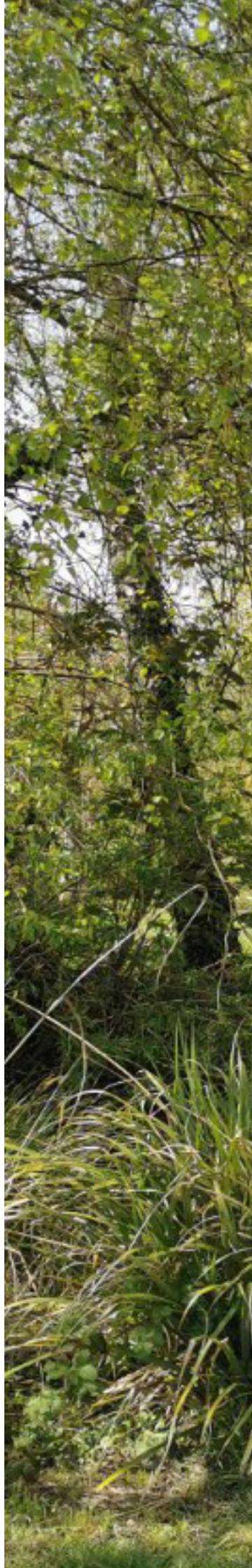
 Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre

 P'tit train de la Haute-Somme

 Abbaye de Saint-Riquier

 Citadelle de Doullens

Samara Parc naturel et archéologique



LA VALLÉE IDÉALE SE CONCRÉTISE

Première priorité : valoriser les lieux de vie

AMIENS : LA PORTE D'ENTRÉE DE LA VALLÉE IDÉALE

Ville de Jules Verne, elle est au cœur de la Vallée idéale. Source d'inspiration pour Amiens Métropole et la SEM Amiens Aménagement, dans le cadre de la rénovation du quartier de la gare (ZAC Gare la Vallée), elle est à l'origine du concept.

À la sortie de la gare, après quelques minutes de marche à travers le parc Nisso Pelosoff, véritable cocon de verdure en ville, une passerelle, accessible également par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite est en construction. Elle permettra de quitter le centre-ville pour s'immerger au cœur des hortillonnages et retrouver la véloroute sans croiser de voiture.

Au camping des cygnes, l'aménagement d'une aire de camping-cars est à l'étude, après que le site ait fait l'objet d'une requalification importante en 2020, avec en particulier



La passerelle : de la ville à la véloroute sans voiture

l'accueil des deux premiers tipis de la Vallée idéale.

Plusieurs nouveaux relais nautiques viennent d'être réalisés (Quai de la Somme, port d'aval) pour accueillir les bateaux de plaisance de passage.



Intérieur d'un tipi au camping des cygnes





© C. Duwez, Cd80

Des relais nautiques Quai de la Somme

Ces relais nautiques permettront également le développement des activités sur l'eau : péniche spectacle, brasserie... Ils ont été financés par la Région.

D'autres relais nautiques sont en projet, le long du parc Saint-Pierre, par exemple, et une étude sera prochainement lancée pour mettre en place un port, véritable lieu de vie au bord de l'eau, doté d'une capitainerie avec tous les services nécessaires aux usagers du fleuve. Des démarches sont également entreprises pour étendre les connexions cyclables, en reliant par exemple la Coulée verte à Amiens, ou pour créer une liaison Amiens-Doullens, en utilisant l'ancienne voie ferrée.

Le site des Hortillonnages, et son parcours de jardins artistiques, sera aussi l'objet de toutes les attentions afin de préserver ce site exceptionnel, tout en y favorisant les activités traditionnelles de maraîchage.

De nombreux autres projets permettant de valoriser le fleuve dans la traversée d'Amiens vont être étudiés conjointement par la Ville, Amiens Métropole et le Département, en y associant tous les partenaires concernés, comme la Région Hauts-de-France et le Pôle Métropolitain.



© C. Duwez, Cd80

La Cathédrale d'Amiens, 800 ans, est classée au patrimoine de l'UNESCO



© Pierre-Henri Gomont

ABBEVILLE : LÀ OÙ LA VALLÉE S'OUVRE SUR LA BAIE DE SOMME

Abbeville est la dernière étape du parcours de la Vallée idéale, avant d'entrer en Baie de Somme. Ancien port maritime, cité manufacturière, elle doit devenir une escale prioritaire qui invite les usagers à s'y arrêter pour en découvrir toutes les richesses et pour profiter de ses services.



Avant - après : nouveau positionnement de la sculpture de la femme nue qui regarde le fleuve pour le relier à la ville



Avant - après : aménagement du boulevard de la Portelette

Les premières opérations engagées en 2021

L'aménagement de la jonction véloroute-canal maritime à l'entrée Est d'Abbeville est le prétexte pour lancer un premier pas vers un démonstrateur de régénération urbaine, menée par le Département, en lien étroit avec la Ville et la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme (CABS).

La création d'une **nouvelle voie cyclable** en bord de Somme de 1,5 km pour assurer la continuité de la véloroute Vallée de Somme est en cours et un premier tronçon sera ouvert mi 2022.

L'objectif est de profiter de cette opération pour que la Ville se réapproprie le fleuve et ses rives, à l'origine de sa richesse commerciale.

Ainsi, les berges du fleuve une fois végétalisées deviendront un lieu de rencontre et de convivialité. L'objectif est aussi de favoriser le retour de la nature en ville.

Sur le parcours un premier repère culturel et artistique sera créé au niveau du pont **près de la sculpture de la femme nue**.

À proximité, **l'avenue de l'une des plus belles gares de France**

sera valorisée pour répondre aux attentes des habitants et des visiteurs.

Le boulevard qui longe le canal est en cours de réfection pour créer une ambiance qualitative et apporter du confort aux usagers.

Pour connecter la Vallée de Somme et Abbeville au site prestigieux de Saint-Riquier, **le réaménagement de la Traverse du Ponthieu** en véritable voie cyclable est réalisé jusqu'à Saint-Riquier et va se poursuivre jusqu'à la vallée de l'Authie.

- AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSE D'ABBEVILLE -

PHASE 1 ET 2
VÉLOROUTE VALLÉE DE SOMME
2021/2022

PHASE 3
TRAVERSE DU PONTHEIU
2021

PHASE 3 BIS
PONT DE BETHUNE

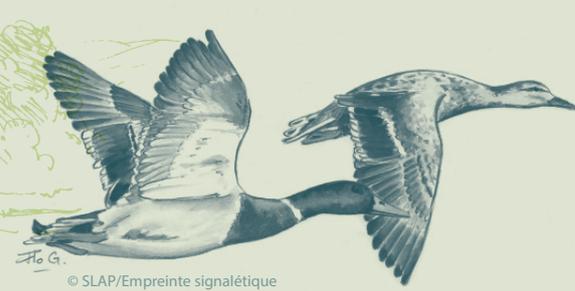
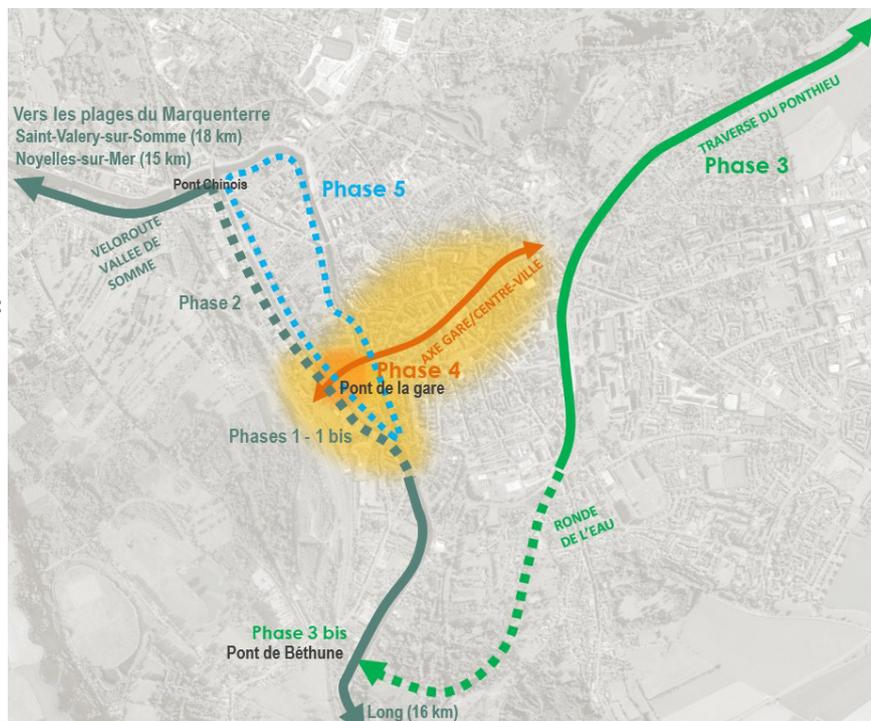
vers un projet partagé et amplifié :
l'action de la Ville/CABS

PHASE 1 BIS
BD DE LA PORTELETTE
2021/2022

PHASE 3
TRAVERSE DU PONTHEIU
PONT DE BETHUNE
2022

PHASE 4
AVENUE ET PONT DE LA GARE

PHASE 5
L'ÎLE D'ABBEVILLE



© SLAP/Empreinte signalétique

Quelques pistes sur ce qui est envisagé à plus long terme :

L'ambition consiste à relier Abbeville à la **Vallée de l'Authie**, l'autre fleuve du département, mais aussi à créer une liaison douce entre Abbeville et les plages du Marquenterre via **la véloroute des oiseaux du Marquenterre**. De son côté, la ville réfléchit à requalifier l'avenue de la gare et les connexions vers le centre ville.



© O. Leclercq

Bientôt de nouvelles destinations à découvrir au départ de l'une des plus belles gares de France

LONG : LA PREMIÈRE STATION VERTE DE LA VALLÉE IDÉALE

Grâce à ses paysages façonnés par l'homme pour l'extraction de la tourbe, Long est désormais riche d'un milieu naturel exceptionnel de marais et d'étangs. Dotée de trois monuments historiques classés (château, église, centrale hydro-électrique) et équipée de locations de bateaux électriques, paddle, canoë-kayak, Long veut jouer la carte du séjour chlorophylle de qualité.



© N. Bryant

Ce qui a été réalisé ou est en cours de réalisation :

Pour retenir les visiteurs, le Département, aux côtés de la commune, a prévu une remise en valeur de l'île de Long, située entre les deux bras de la Somme. En aménageant les deux rives de la Somme, intégrant la maison éclusière, le jardin de la Mairie et celui du restaurant le Comptoir bleu, l'objectif est de créer un véritable jardin des bords de Somme, faisant écho au parc du château et permettant de profiter pleinement de terrasses ensoleillées en bord de fleuve. Déjà **plusieurs acquisitions foncières ont été réalisées et une première opération d'éco-pâturage avec des animaux rustiques a démarré au printemps 2021**, pour entretenir les terrains nouvellement acquis sur l'île de Long.

Deux passerelles piétonnes, construites sur le canal et sur le bras de Somme, permettront de matérialiser ce cheminement

sur l'eau et de proposer une **expérience différente**. Le projet d'**aménagement des jardins de bords de Somme** devrait être lancé en 2022, après les travaux de démolition prévus prochainement. Pour améliorer l'accueil des visiteurs,

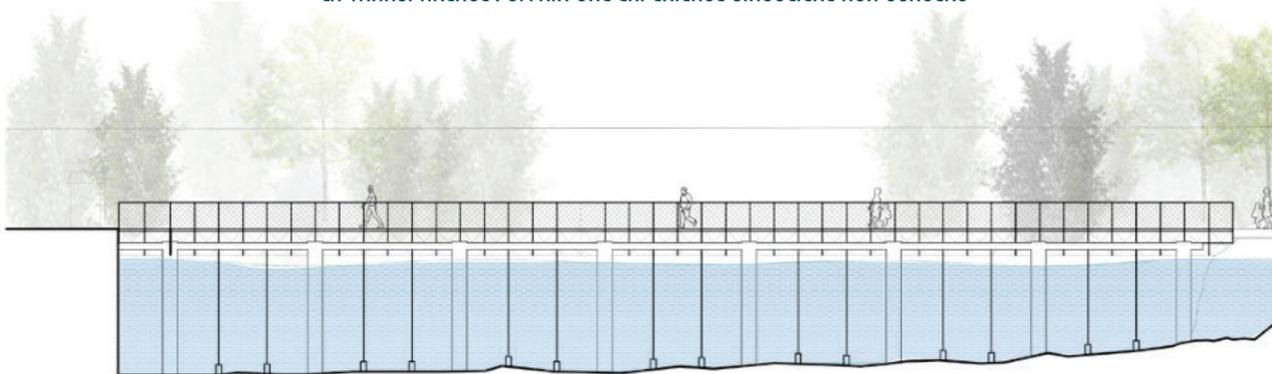
l'**aménagement d'un gîte d'étape au bord du canal et d'un espace d'animation sur l'île** sont aussi à l'étude par le Département. De son côté, la commune a entamé une requalification progressive de son camping municipal et mis en



Propriété du Département

© SPL Vallée Idéale Développement

- LA TRANSPARENCE : OFFRIER UNE EXPÉRIENCE SINGULIÈRE AUX USAGERS -



Tablier de caillebotis

Jakob Inox Line
Des garde-corps en filet
métallique, invisibles

© SPL Vallée Idéale Développement

place de **l'habitat insolite** avec l'installation de deux tipis, similaires à ceux installés à Amiens. **Les tipis de la Vallée idéale d'Amiens ou de Long ont reçu un financement du Département** dans le cadre de son appel à projets pour soutenir l'hôtellerie de plein air en Vallée de Somme.

Pour mettre en valeur la chaussée du Catelet et développer les liaisons douces, **le partage de la route avec un chaussidou a été réalisé en 2021.**

Le **relai nautique** face au camping a été amélioré pour développer l'accueil de bateaux en stationnement longue durée.

Quelques pistes sur ce qui est prévu à moyen et long terme :

La nature sera mise en scène au niveau de la chaussée du Catelet et sur le chemin de halage sur toute la section comprise entre le Pont bleu et de la Maison des marais de Longpré-les-Corps-Saints. Pour le plaisir des promeneurs, la **création d'un belvédère en hauteur entre Long et Longpré-les-Corps-Saints** est envisagée pour permettre un plongeon visuel dans le grand vert des espaces naturels sensibles. La gestion des flux sera aussi à l'étude avec une double réflexion sur le stationnement et sur le plan de circulation dans la commune.

Plusieurs acquisitions foncières d'espaces naturels ont été réalisées. Ces propriétés seront valorisées.



© M. Farcy

Restaurant "Le Comptoir bleu"

EAUCOURT-SUR-SOMME : LA VALLÉE IDÉALE PREND DE LA HAUTEUR

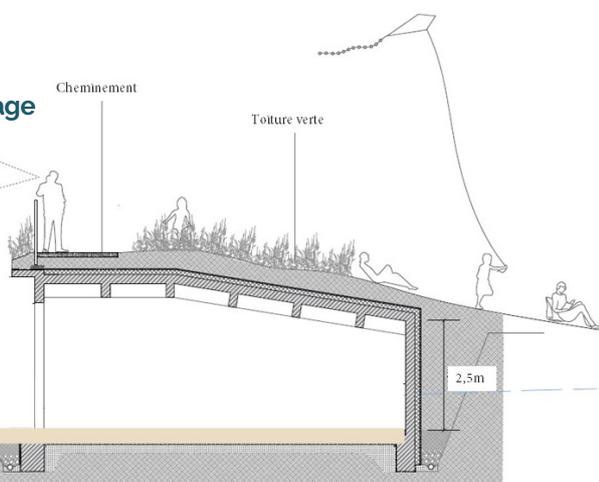
Pour renforcer l'attractivité du site perché, d'où le moulin à vent guidait jadis les bateaux de la baie, le Département, la commune d'Eaucourt-sur-Somme et la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme ont étudié la mise en place d'un belvédère au parc du moulin.



Croquis de la vue sur le site du Moulin

Un abri pour observer le paysage toute l'année

Le belvédère et sa structure
8X15 = 120 m²



Le parc du Moulin, situation projetée

Ce belvédère inséré dans le dénivelé, coiffé d'une toiture plantée et praticable, offrira un point de vue spectaculaire sur la Vallée et accueillera visiteurs et habitants lors d'évènements.

De la terre à l'assiette, l'auberge gastronomique et locavore "Le Saltimbanque" sera intégrée au site grâce à de nouvelles plantes grimpantes placées sur ses façades. Ce site sera aussi un lieu de démonstration et de pédagogie active grâce à la collaboration du Lycée agricole d'Abbeville et de plusieurs associations locales.

L'étude de maîtrise d'oeuvre va être lancée début 2022 et des premières actions d'accompagnement sont prévues prochainement.

Les premiers travaux de plantation ont commencé avec le **concours de la Région grâce au plan « 1 million d'arbres »**.



SAINT-VALERY-SUR-SOMME : L'ARRIVÉE EN BAIE DE SOMME

Point de départ ou d'arrivée de l'itinérance au sein de la Vallée idéale, point de jonction avec la Vélomaritime, Saint-Valery-sur-Somme dispose de toutes les ressources pour répondre aux attentes des visiteurs.

À l'entrée Est de la ville, **la jonction entre le canal et l'estuaire reste toutefois à requalifier pour y mettre en scène les atouts de ce quartier, comme le site du petit train de la Baie de Somme, mais aussi les abords du canal maritime.** Ces objectifs guideront le travail à engager prochainement sur cette escale.



© DR

SAMARA : L'HISTOIRE AU CŒUR DE LA NATURE

Le parc naturel et archéologique de Samara est l'épicentre d'un espace naturel sensible de près de 100 ha, en bord de Somme, aux portes d'Amiens.

Pour que le site renforce sa qualité d'étape incontournable de la Vallée idéale, il paraît nécessaire d'y **développer l'offre de services à destination de tous les usagers**, riverains compris. Une réflexion programmatique va être engagée en ce sens.



© SLAP / Empreinte Signalétique

AILLY-SUR-SOMME : DÉCOUVERTE LONGUE DURÉE

Cofinancée par la Région Hauts-de-France, la création d'un stationnement longue durée sur la rive, face au relai nautique existant, a été réalisée et trois bateaux y sont d'ore et déjà installés, dont un qui accueille des chambres d'hôtes.

Cette première réalisation marque le début d'une reconquête de l'île d'Ailly qui pourra s'engager face à la maison éclusière, pôle d'activités au bord de l'eau.



© F. Leonardti

PONT-RÉMY : L'ÎLE MYSTÉRIEUSE

Le Département et la commune réfléchissent actuellement à la requalification du site de la maison éclusière, récemment démolie. L'objectif est de valoriser le site de l'île.

De l'autre côté du pont, le relai nautique vient d'être amélioré pour y accueillir deux nouveaux bateaux, dont un bateau gîte. Un aménagement de la place du château est en cours par la commune. Ces travaux seront une opportunité de valoriser la rive gauche du canal, à proximité du château, pour envisager de nouveaux flux.



© Cd80

Une passe à poissons facilite la migration du saumon atlantique et de l'anguille

CORBIE : DE LA GARE AU FLEUVE

La mise en valeur des espaces publics entre la gare et le fleuve et l'ouverture du camping sur la véloroute favoriseront l'attractivité touristique d'une ville riche en patrimoine historique (abbatiale Saint-Pierre, porte monumentale...)

Le Département va aussi engager prochainement une réflexion avec la commune pour valoriser le site de la maison éclusière et pour développer les liaisons douces à partir du fleuve vers les sites patrimoniaux à proximité : Mémorial national australien de Villers-Bretonneux, centre Sir John Monash, étangs de la Barette...



© P. Sergeant, Cd80

ÉTINEHEM-MÉRICOURT : LE PARADIS DES OISEAUX

Située au cœur d'une grande réserve de nature appelée à devenir un haut lieu ornithologique, le projet de valorisation de la maison éclusière est à l'étude, dans l'objectif d'une mise en valeur éco touristique des lieux.

Ce vaste espace, intégralement réhabilité par la commune, a en effet vocation à devenir une halte privilégiée au départ des boucles de la Haute-Somme, entre Corbie et Bray-sur-Somme. **L'objectif est de créer une offre de services aux usagers qui viennent ici contempler le spectacle de la nature.**



© N. Bryant

Maison éclusière de Méricourt-sur-Somme

ÉCLUSIER-VAUX : LE SPOT DE NATURE A L'EST



Au cœur des boucles de la Haute-Somme, de nouveaux services aux usagers, en complément des gîtes et de la restauration proposés par "Le Domaine des P'tits bouchons" et de la découverte pédagogique de l'anguillière mis en place par le Département, pourront faire d'Eclusier-Vaux un point central de l'itinérance « nature » dans toute la Vallée.

Le projet a pour vocation de rattacher davantage et de mettre en valeur **le site de Frise, le port de Cappy, le P'tit train de la Haute-Somme** proche de l'écluse de Froissy et la halte gourmande de la maison éclusière, réhabilitée, tous situés dans un rayon de 10 km.

Une réflexion programmatique sera prochainement engagée sur ce secteur au potentiel exceptionnel, situé à quelques minutes de l'autoroute A1, et **au centre géographique de la Région Hauts-de-France ! L'occasion aussi de donner une vraie « identité nature » à ce territoire** fortement marqué par l'histoire des conflits mondiaux.



© C. Bazin, Cd80



© C. Bazin, Cd80



© N. Bryant

OFFOY - SAINT-SIMON : LE CHAÎNON MANQUANT INTÉGRÉ



© CD80 DFP M.Logjié

Sollicité par le Département, Voies Navigables de France (VNF) devrait prochainement lui rétrocéder cette portion du Canal de la Somme, longue de 16,4 km, dotée de 4 écluses et de 4 maisons éclusières.

Marquant le départ du canal de la Somme au point Y, cette section une fois remise en état permettra de naviguer, grâce à la jonction avec le Canal de Saint-Quentin, vers les sources du fleuve : l'opportunité également d'assurer la continuité du réseau cyclable sur une piste dédiée au bord de l'eau, de Saint-Quentin dans l'Aisne à Saint-Quentin-en-Tourmont en Baie de Somme.

La reconquête de ce maillon manquant fera de la Somme le lien entre deux grands itinéraires cyclables européens : l'Eurovélo 4 (Kiev – Roscoff) et l'Eurovélo 3 (Trondheim – Saint Jacques de Compostelle) mais aussi avec la Trans'Oise.

Ces nouvelles continuités d'itinéraires sont majeures pour connecter Ham, Péronne et tous les villages traversés par le Canal du Nord et par celui de la Somme, à la dynamique *Vallée de Somme, Vallée idéale* de la source jusqu'à la Baie de Somme.

Ce projet ouvre de belles perspectives pour ce territoire, encore amplifiées avec l'arrivée du futur Canal Seine-Nord Europe ! Il ouvrira aussi d'autres opportunités, pour engager une collaboration concrète autour de ces nouveaux itinéraires avec nos voisins de l'Aisne, mais aussi avec les autres Départements et la Région.



© SLAP / Empreinte Signalétique



© DR



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale

vallee-ideale.somme.fr